OFFICE NOTARIAL
LA SALVETAT SAINT-GILLES

Christophe SAEZ

Notaire

52 Avenue du
Château d'Eau

31880
LA SALVETAT
SAINT-GILLES

Visio 1844869

Téléphone :
05.32.09.44.40

Courriel :
etude.31131.lasalvetat
@notaires.fr

christophe.saez31
@notaires.fr

Les notaires reçoivent sur rendez-vous
de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Etude fermée le samedi

A T T E S T A T I O N

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christophe SAEZ Notaire titulaire d'un Office Notarial à LA SALVETAT-SAINT-GILLES 31880, 52, avenue du Château d'Eau, le 14 mars 2024 il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35100000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Akim **METLAS** , artisan, et Madame Yasmina **BENCHAOUI**, sans profession, demeurant ensemble à PERPIGNAN (66000) 13 rue Jérôme Ballard.
Monsieur est né à MONTBARD (21500), le 25 décembre 1965,
Madame est née à MILA (ALGERIE), le 4 décembre 1986.

Quotités acquises :

Monsieur Akim METLAS et Madame Yasmina BENCHAOUIacquièrent la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente pour le compte de leur communauté.

IDENTIFICATION DES BIENS

DESIGNATION

A PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES) 66000 Lieu-dit Pres le Mas Canteroux,
Un terrain constructible à usage d'habitation, viabilisé, avec une surface plancher de 130 m², libre de tout encombrement.
Portant le numéro trente-huit (38) du lotissement dénommé LES ALLEES DU MAS CANTEROUX.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
HP	676	PRES LE MAS CANTEROUX	00 ha 02 a 35 ca

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur Le Maire de PERPIGNAN en date du 9 mars 2015, portant le numéro PA66114P0003A02 suivi de trois permis d'aménager modificatifs en date du 21 avril 2016 délivré sous le numéro PA6613614P0003M01, du 7 octobre 2020 délivré sous le numéro PA06613614P0003M02 et du 15 juin 2023 délivré sous le numéro PA6613614P0003M04 .
L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de Maître SAEZ notaire à LA SALVETAT SAINT GILLES, le 17 octobre 2022, et est en cours de publication au service de la publicité foncière de PERPIGNAN 1.

PROPRIETE-JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **LOT** sus-désigné à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en a la jouissance à compter du même jour.

PRIX

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **CENT NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (109 900,00 EUR)**.

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à TREIZE MILLE SEPT CENT TRENTE-CINQ EUROS (13 735,00 EUR).

Le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE CENT SOIXANTE-CINQ EUROS (96 165,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Christophe SAEZ Fait à LA SALVETAT SAINT GILLES Le 14 mars 2024	